

ENSEIGNEMENT AU CHOIX de Master – ensap Bordeaux

**ATELIER D'ANALYSE SUR L'ARCHITECTURE DU XX^e SIECLE ET
L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE**

La référence : pour connaître, reconnaître, inventer et transformer



MOTS-CLES

Théorie, typologie, référence, patrimoine, culture architecturale

ENSEIGNANTS

Caroline MAZEL, architecte DPLG, Maître de conférences en TPCAU

MODE(S) PEDAGOGIQUE(S)

Cours magistral et travaux dirigés

CONTENUS PEDAGOGIQUES

1- Visée

Cet enseignement vise à analyser et à comprendre la conception et la construction de l'objet architectural contemporain comme élément remarquable du patrimoine, en vue de forger chez l'étudiant une culture propre à la discipline architecture qu'il puisse valoriser dans sa propre production projectuelle, qu'il s'agisse d'intervention à partir de l'existant ou *ex nihilo*.

2- Contexte

-Laboratoire de recherche



L'exercice d'analyse bénéficie des travaux de recherche du laboratoire PAVE et du Domaine Habitat dans le champ de la Théorie et de la Pratique de la Culture Architecturale et Urbaine autour de l'axe 4 « Architecture, Théorie, Projet ». Il s'appuie sur

la méthode de l'analyse architecturale et patrimoniale en vue de mieux connaître, reconnaître et transformer l'architecture du XX^e siècle comme d'inventer celle du XXI^e siècle.

-Partenariat

Il est adossé au [partenariat développé entre l'ensapBx, le laboratoire PAVE et la DRAC Nouvelle Aquitaine autour de la politique du Label « Architecture Contemporaine Remarquable » \(ACR\)](#). Il est susceptible de

contribuer au programme de recherche et d'expertise piloté par C. Mazel dans le but d'identifier et d'évaluer un panel de réalisations labellissables, d'envisager la diffusion scientifique des connaissances produites., d'accompagner les propriétaires et gestionnaires. Ce contexte offre aux étudiants une expérience



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

concrète de visite, de rencontre avec les propriétaires-gestionnaires et de valorisation des connaissances produites, les rendant acteurs du processus de patrimonialisation.

-Processus de patrimonialisation

La connaissance et la valorisation de l'architecture récente constituent un des enjeux majeurs pour le Ministère de la Culture. Sous l'impulsion de la loi relative à la Liberté de création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016 (dite LCAP), le label « Architecture Contemporaine Remarquable » a été mis en place. Cette distinction peut être attribuée aux réalisations de moins de 100 ans d'âge dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant.



3- Objectifs

Développer une culture de références architecturales à interpréter, plus que de modèles à copier.

Saisir la valeur architecturale et patrimoniale de l'architecture du XX^e siècle comme préalable aux pratiques en re (réhabilitation, restauration, reconversion, rénovation, ...).

Procéder par déconstruction-décomposition / reconstruction-recomposition sur la base du dessin avec, en filigrane, la notion de qualité architecturale.

Comprendre comment des principes idéologiques sont mis en œuvre au travers de procédés architecturaux, dispositifs spatiaux et matérialités remarquables.

Saisir les influences de la variabilité contextuelle sur la production de la forme spatiale, le vocabulaire architectural et les techniques constructives convoquées.

Evaluer l'évolution des usages et des programmes et leurs relations.

4- Corpus



Le panel soumis à l'étude en Nouvelle Aquitaine est ouvert d'un point de vue programmatique, doctrinal et temporel.

Il porte toutefois une attention particulière au Mouvement moderne, de ses premières expressions à celles plus contemporaines, au travers de programmes de logements et d'équipements publics.

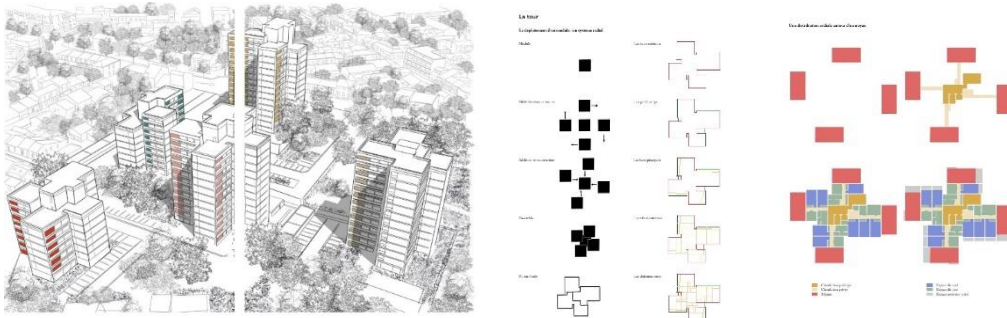
5- Méthode

Le corpus de réalisations est donné comme préalable et le travail est effectué en groupes. Quatre étapes structurent l'atelier :

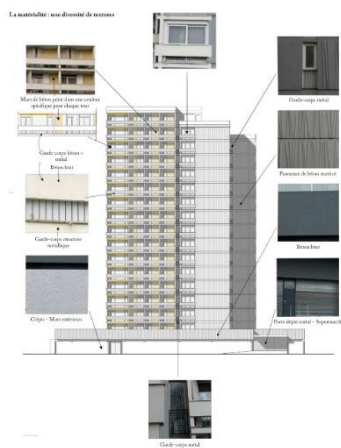


-le temps de recherches afin d'explorer les sources archivistiques et documentaires existantes, en particulier sous forme de documents techniques (plans, coupes, façades, perspectives, ...), en vue d'établir un état des savoirs. S'y associe sous forme de cours et-ou conférences, un apport de connaissances sur le processus de labellisation ACR et sur les figures qui ont jalonné la pensée de l'architecture et de l'urbanisme depuis la fin du XIX^e.

-le temps d'appréhension physique du site où les étudiants visitent l'architecture étudiée et échangent avec les habitants ou gestionnaires pour prendre en compte leur connaissance et leurs pratiques de l'espace.



-vient le temps de regarder, décrire, analyser, conceptualiser, comparer, évaluer. Les étudiants définissent pour cela une grille d'analyse spatiale et procèdent par décomposition analytique sur la base du dessin. Ils définissent ce qui fait la substantialité de l'architecture étudiée voire ses éléments intangibles à préserver.



-l'atelier se termine par un temps de restitution où les étudiants envisagent un mode de retranscription mettant en avant leurs conclusions.

Une présentation en Groupe de travail du Label ACR de la DRAC Nouvelle Aquitaine, voire en CRPA (Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture), peut être envisagée s'il y a lieu.

MODE D'ÉVALUATION

Rendu des planches restituant l'analyse par voie graphique et textuelle.

Présentation orale devant le jury.

Professionnels du patrimoine, personnes ressources et propriétaires-gestionnaires des biens étudiés peuvent être conviés à assister au rendu.

BIBLIOGRAPHIE ET/OU REFERENCES INDICATIVES

Elle est communiquée chaque année en fonction du corpus retenu.